

Genre du véhicule Remorque transport de choses (châssis)	Marque de fabrique K O E G E L	Type N... 14 CH +)	Fiche d'homologation No. CH 9475 13
--	-----------------------------------	-----------------------	--

Constructeur	F.X. KOEGEL GmbH & CO., Fahrzeugwerke, D-7900 Ulm		
Identification	sur la plaquette du constructeur *)		
	No. du châssis "11-....." (usine de montage à Ulm) ou "21-....." (usine de montage à Karlsdorf)		
Plaquette constructeur	à l'avant, à gauche sur la carrosserie		
Numéro du châssis	à l'avant, à gauche sur la traverse		
Importateur principal	F.X. KOEGEL AG., Anhänger, 9315 Neukirch ZG / dès le 01.01.85 = Bahnhofstrasse 16, 5502 Eunzenschwil et		
Véhicule homologué	11 - 13621 / PAYERNE-TRANSPORTS S.A., Eric Rapin, 1530 Payerne		

Châssis	2			Nombre de roues	4 ou 8	Suspension	à lames ou à air	Direction	chariot pivotant
Frein de service	à air comprimé 2-conduites, indirect, à expansion interne, sur toutes les roues;								
Frein d'arrêt	régulateur à 5 positions ou régulateur selon charge, agissant sur l'essieu avant et sur l'essieu arrière **)								
	mécanique, à expansion interne, agissant sur l'essieu arrière; à vis ***)								

Carrosserie §)	_____		
Dimensions §)	Intérieur	extérieur	
Longueur	_____	7700 - 10600	
Largeur	_____	2300 - 2500	
Hauteur	_____	max. 4000	
Porte à faux	av _____	av _____	2130 - 3530
	ar _____	ar _____	1080 - 1430
Empattement	_____		4400 - 5700
Voies	av _____	ar _____	1800 - 2080
Distance anneau axe	av _____	ar _____	2130 - 3530
Distance pivot	_____		axe ar _____
Poids §)	avant	arrière	total
Poids à vide	selon bulletin pesage		
Charge utile	selon la carrosserie		
Poids total	_____		12000
Poids garantis	_____		18000
Pneus +)	16,5 R 22,5	16,5 R 22,5	Jantes: ++)
Ply/bar	20 / 8,0	20 / 8,0	22,5 x 13,00
Charge pour Vmax	10300	10300	
Vitesse maximale selon constructeur	_____		80
Vitesse maximale selon tenue route	_____		80

Moteur de travail	_____	
Marque	_____	Type _____
Bruit	_____	à U/min _____
Silencieux	_____	
Mesure des gaz	_____	
Déparasitage	_____	

Equipement §)	R-S1 (E)	
Feux rouges	R-S1 (E)	
Feux stop	2a (E)	
Cilignoteurs	ar	I (E)
Catadioptres	av	I (E)
	lat.	I (E)
	ar	III (E)
Feux de gabarit	av	A (E)
	lat.	-
	ar	-
	ar vers l'av	A/R (E)
Eclairage plaque	1/ combiné ou 2/ séparé	
Cale	1/ 400x300x230 mm	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque transport de choses  
 Marque et type K O E G E L N.. 14 CH \*)  
 FH-No CH 9475 13

Poids à vide  
 Charge utile  
 Poids total

selon bulletin pesage  
selon la carrosserie  
12000

Carrosserie

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* Modèles : N 14 CH = pont (s.d. avec armature et bâche)  
Identification NLK 14 CH = fourgon en métal léger  
 NVK 14 CH = fourgon en matière plastique  
 N.. 14 P CH = remorque à suspension pneumatique
- \*\* Frein de service : sur demande, soupape de relais magnétique, commandée par le ralentisseur du véhicule tracteur.
- \*\*\* Frein d'arrêt : sur demande, en complément frein manoeuvre, agissant sur l'essieu arrière; levier avec secteur monté à l'avant du véhicule.
- + Variantes de pneus : Dimensions charge par essieu (bar) V/Référence Jantes: acier ++  
 14/80 R 20 18 PR 8250 kg (8,25) (simples) 105 km/h 10,00 V - 20  
 15 R 22,5 18 PR 8250 kg (8,50) (simples) 105 km/h 22,5 x 11,75  
 10,00 R 20 16 PR 10900 kg (8,00) (jumelés) 105 km/h 7,5 - 20  
 11 R 22,5 16 PR 10900 kg (8,00) (jumelés) 105 km/h 22,5 x 8,25  
 ou d'autres pneus et jantes équivalent selon ETRTO ou garanties du constructeur en accord avec l'art. 13, al. 1 de l'OCE! (contrôler à l'immatriculation).
- ++ Variantes de jantes : roues à disques aluminium, marque "ALCOA" = 22,5 x 11,75 (déport 14 mm) (simples) (Pneus= 15 R 22,5) ou autres variantes, selon les pneumatiques = 22,5 x 7,50 (jumelés)  
 22,5 x 8,25 (jumelés)  
 22,5 x 9,00 (jumelés)

La désignation du type, la forme de la carrosserie, les dimensions, les poids et l'équipement seront établis lors de l'immatriculation.

Véhicule testé avec 18'000 kg.

Lors de l'utilisation avec les poids internationaux, contrôler si la capacité de charge des pneumatiques correspond aux pneus et jantes.

Inscription dans le permis de circulation : (pour largeur supérieure à 2300 mm)  
 122 - Autorisé seulement sur les routes ouvertes aux véhicules d'une largeur de 2m50;  
 le disque indiquant la largeur est obligatoire.

Lieu et date de l'homologation Winterthour, 11.04.84  
 Hi(2H)/PR

Remplace FHCH 9475 13 du 11.04.84  
 03.06.85 - Importateur / Dimensions / Pneus / Jantes - Ad

Service fédéral d'homologation